

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 19 septembre 2019  
CO 111 DE

Page 1/3

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Yves DECOTE, Martine VUILLEMIN (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Hubert DELACROIX, Antoine MARCELIN, René GUINERET, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Bernard LAUBIER, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Christian PROST, Odile SIMON, Clément FORET, Mathieu GERARD, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Jean BOYER, Marie-Odile FOYET.

Nombre de  
Conseillers

En exercice : 94  
Présents : 67  
Votants : 82

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Gilles BEDER (Vice-Président) à Jean-François CETRE (Vice-Président), Rémy VIENNET à René BERNARD, Philippe BRUNIAUX à René MOLIN, Christine CHATEAU à Martine PINGAT CHANEY, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN, André PROST à Robert MOUGET, Roland BERTHELIER à Colette GIRARD, Denis BRENIAUX à Alain CHOULOT, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Pascal DROGREY à Laetitia DOS SANTOS, Raphaël GAGNEUR à René GUINERET, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD, Marie-Madeleine SOUDAGNE à Danièle CARDON, Yann PINGUAND à Christian PROST, soit 15 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Jean-Paul BUCHET à Antoine MARCELIN, Bernard ONCLE à Marie-Odile FOYET soit 2 voix délibérative à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Josiane SCARABOTTO, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Jean-Paul BUCHET, Charles VALLET, Anne CHARLET, Jacques GUILLOT, Marie-Thérèse BROCARD, Adrien LAVIER, Jacqueline COTTAREL, Laurent MENETRIER.

Etaient absents : Anne DE ZAN, Gérard BOUDIER, Alain MURCIER, Frédéric LAMBERT, Jean-Luc BROCARD, Daniel BERTOCCHI, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques FAIVRE.

Convocation faite le : 10 septembre 2019

**Objet : Modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2019.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Affiché le 24 septembre 2019

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 24 septembre 2019

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 19 septembre 2019  
CO 111 DE (SUITE)

Page 2/3

**Objet : Modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2019.**

**ECOLES DE MUSIQUE :**

Ajustement du temps de travail des Enseignants en fonction des inscriptions  
Ajustement des grades de recrutement

**Création de poste Filière Culturelle**

- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique Principal 1<sup>ère</sup> classe à TC à compter du 01/09/19,
- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique TNC 7.25h/20<sup>ème</sup> à compter du 01/09/19,
- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique TNC 3.50h/20<sup>ème</sup> à compter du 01/09/19,
- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique TNC 5.75h/20<sup>ème</sup> à compter du 01/09/19,
- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique Principal 2<sup>nd</sup> classe TNC 3h/20<sup>ème</sup> à compter du 01/09/19,
- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique TNC 9.25h/20<sup>ème</sup> à compter du 01/09/19,
- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique TNC 3h/20<sup>ème</sup> à compter du 01/09/19,

**Suppression poste Filière Culturelle**

- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique à 25% à compter du 01.09.19
- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique TNC 7.75h/20<sup>ème</sup> à compter du 01.09.19
- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique TNC 9h/20<sup>ème</sup> à compter du 01.09.19
- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique Principal 2<sup>nd</sup> classe TNC 1.5h/20<sup>ème</sup> à compter du 01.09.19
- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique TNC 4h/20<sup>ème</sup> à compter du 01.09.19
- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique TNC 5.25h/20<sup>ème</sup> à compter du 01.09.19
- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique principal 1<sup>ère</sup> classe TC à compter du 01.09.19
- 1 poste d'Assistant Enseignement Artistique Principal 2<sup>nd</sup> classe à TC à compter du 01.09.19

**RESTAURANT SCOLAIRE ARBOIS**

Ajustement des grades de recrutement

**Création de poste**

- 1 poste d'Adjoint Technique Principal 2<sup>nd</sup> classe à TC à compter du 01.09.19

**Suppression de poste**

- 1 poste d'Adjoint Technique à TC à compter du 01.09.19

**ALSH LES PERCHES**

Ajustement du grade de recrutement - ALSH LES PERCHEES – POLIGNY

**Création de poste Filière Animation**

- 1 poste d'Adjoint Animation Principal 2<sup>nd</sup> classe à TC au 01.09.19,
- 1 poste d'Adjoint Animation Principal 2<sup>nd</sup> classe à TC au 01.09.19.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 19 septembre 2019  
CO 111 DE (SUITE)

**Objet : Modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2019.**

Suppression de poste Filière Animation

- 1 poste d'Animateur à TC à compter du 01.09.19
- 1 poste d'Adjoint d'Animation à TC à compter du 01.09.19

**ALSH LES ARBOIS**

Création de poste Filière Animation

- 1 poste d'Adjoint d'Animation Principal 2<sup>nd</sup> classe à TNC 6.47h/35<sup>ème</sup> à compter du 01.09.19
- 1 poste d'Adjoint d'Animation à TNC 29h/35<sup>ème</sup> à compter du 25.08.19

Suppression de poste Filière Animation

- 1 poste d'Adjoint d'Animation Principal 2<sup>nd</sup> classe à TNC 4.85h/35<sup>ème</sup> à compter du 01.09.19

**AVANCEMENT DE GRADE**

Création de poste

- 1 poste d'Educateur Jeunes Enfants Classe Exceptionnelle TC au 01.10.19
- 1 poste d'Adjoint Technique Principal 2<sup>nd</sup> classe TC au 01.10.19
- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal 2<sup>nd</sup> classe TC au 01.10.19

Suppression de poste

- 1 poste d'Educateur Jeunes Enfants 1<sup>ère</sup> classe TC au 01.10.19
- 1 poste d'Adjoint Technique TC au 01.10.19
- 1 poste d'Adjoint Administratif TC au 01.10.19

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

1 / ADOPTE les créations de postes ;

2 / ADOPTE les modifications du tableau des emplois cité ci-dessus ;

3 / AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Annexe : tableau des effectifs en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2019

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché, Le Président  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

Jean-François GAILLARD Michel FRANCONY



Envoyé en préfecture le 24/09/2019

Reçu en préfecture le 24/09/2019

Affiché le



ID : 039-200071595-20190919-CO111DE\_2019-DE